

Il y a d'autres choses à l'horizon, monsieur l'Orateur. Mon chef, le député de York-Sud (M. Lewis) en a parlé cet après-midi: le bill sur l'habitation, le bill touchant les investissements étrangers et le reste. Personne toutefois ne peut prédire quand ces mesures seront étudiées. Mais ce qui est certain, c'est que demain, soit dans quelques heures à peine, si nous restons en fonctions, nous aborderons la troisième lecture du bill qui vise à augmenter les pensions de vieillesse de même que la troisième lecture du bill recommandant une augmentation de l'allocation de guerre aux anciens combattants.

• (2010)

Une voix: Vous avez déjà dit cela.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Mon ami là-bas fait observer que j'ai déjà dit cela. Il semble qu'il faille le répéter des douzaines de fois à nos amis du parti conservateur progressiste pour qu'ils le comprennent. Ces gens veulent jouer à la politique. Ce qui importe vraiment à la Chambre, ce sont les travaux que nous exécutons. Nous croyons donc très fermement, monsieur l'Orateur, que ce n'est pas le temps, ce soir, de mettre un terme à la présente législature. Ce n'est pas le moment.

Une voix: Et demain?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Quelqu'un demande: Et demain? Le temps sera venu lorsque nous aurons tiré du gouvernement tout ce que nous aurons pu et alors, ce sera le temps de laisser les électeurs décider de l'avenir. Je soutiens que pour le moment, rien ne pourrait être plus irréflecté pour le Parlement que de voter ce soir de façon à mettre fin à la présente législature.

Je crois probable que mon honorable ami le chef de l'opposition prenne la parole ce soir—peut-être même me suivra-t-il dans ce débat. Il ne m'a pas communiqué ses notes et j'ignore ce qu'il va dire, mais d'après ce que nous avons entendu cet après-midi de la part du député de Peace River (M. Baldwin), je suppose qu'il s'efforcera de me répliquer que même si la motion était adoptée ce soir, il serait d'accord pour que la Chambre discute demain de la loi sur la sécurité de la vieillesse et du bill sur les allocations des anciens combattants. Je déclare qu'il sera alors trop tard. Si la motion est adoptée ce soir il n'y a pas de lendemain—il n'y en aura pas pour le présent Parlement.

Une voix: Il n'y en a pas pour vous.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je me flatte de ces interruptions et de ces huées. Elles prouvent leur culpabilité et leur embarras. Ils ont fait une gaffe. Ils savent que, quoi que fasse la Chambre, les Canadiens tiennent à cette augmentation des pensions de vieillesse et des allocations d'anciens combattants et que voter ce soir en faveur de la motion, c'est voter contre ces augmentations.

J'espère sincèrement qu'au moins certains de mes amis conservateurs—il y en a quelques-uns que j'appelle mes amis, le député d'Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) et mon homonyme le député de Norfolk-Haldimand (M. Knowles), qui mènent une lutte active pour les anciens combattants—ne voteront pas en faveur de cette motion. Ils savent bien que cela nous empêcherait d'établir les augmentations. J'espère que mon ami, le député d'Hillsborough (M. Macquarrie) et mon honorable ami le député de Prince-Edward-Hastings (M. Hees) qui, il y a quelques mois, étaient si désireux de faire quelque chose

Vente de Polymer

au sujet des pensions de vieillesse qu'il voulait ajourner la Chambre lorsqu'elle n'était saisie d'aucun projet de loi—j'espère que leur vote de ce soir ne nous ôtera pas la chance d'étudier la question des pensions de vieillesse demain.

Monsieur l'Orateur, lorsque nous parlons des pensions de vieillesse et des allocations de guerre aux anciens combattants, il ne s'agit pas d'une lointaine promesse, de quelque chose qui pourrait se produire d'ici une semaine ou deux, ou d'ici un mois. Nous parlons d'une mesure législative qui en est à la dernière étape de son étude, qui a été approuvée d'un bout à l'autre et qui n'a besoin que d'être adoptée en troisième lecture demain soir afin de passer au Sénat où les dernières mesures seront prises et pour que les augmentations prévues dans les projets de loi figurent dans les chèques du mois d'avril que toucheront les 1,800,000 pensionnés et les 80,000 bénéficiaires des allocations de guerre aux anciens combattants. C'est là-dessus que porte tout le débat ce soir, monsieur l'Orateur. J'espère que les députés s'en rendront compte et n'essaieront pas de changer de sujet en disant qu'il s'agit d'une discussion sur les conséquences qui en découleront pour la Société Polymer. Cela n'est pas la question en jeu.

Le crédit dont a parlé cet après-midi le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) est déjà rejeté. Il ne figure pas dans le budget dont la Chambre sera saisie ce soir. Il n'y a aucune possibilité d'annuler la vente qui a eu lieu en juillet dernier. Si la motion est adoptée, cela ne changera rien pour la Société Polymer, de sorte que le député de Qu'Appelle-Moose Mountain avait tout à fait raison de dire à la fin de son discours que le vrai but de cette motion est de renverser le gouvernement.

Cela est un objectif tout à fait louable, mais j'insiste sur le fait que ce n'est pas le moment de le faire, que les Canadiens s'attendent à ce que notre Parlement réalise des travaux et prenne des mesures. Ils savent que ces deux mesures législatives seront étudiées demain, et ils n'auraient plus la même confiance dans le Parlement si les députés étaient assez irresponsables ce soir pour fermer boutique et se lancer dans une campagne électorale.

Je partage l'avis du député du Yukon qui affirmait cet après-midi que l'heure de vérité a sonné car voici le moment de rester fidèle à ses principes. Je pense que ce moment viendra à 10 heures moins le quart. Siégeons-nous au Parlement pour nous amuser, pour essayer de renverser un parti en faveur d'un autre ou pour œuvrer en faveur du peuple canadien? Quels sont les principes qui font agir les députés? Est-ce tout simplement de s'accaparer le pouvoir à qui mieux mieux ou de faire adopter les lois que le peuple attend de nous pendant cette session?

J'estime, monsieur l'Orateur, que nous agissons autant que jamais en personnes responsables en affirmant ce soir que l'heure n'est pas venue de congédier l'administration—ce n'est pas le moment de dissoudre le Parlement—c'est le temps de lui donner assez de vigueur quoi qu'il en soit pour qu'il puisse s'occuper des projets de lois valables dont nous sommes saisis. La question est franchement de savoir ce que nous ferons demain? Partons-nous en guerres politiques après avoir dissout le Parlement ou adoptons-nous en troisième lecture des projets de loi sur l'augmentation des pensions de la sécurité de la vieillesse et des allocations aux anciens combattants? C'est là la question. J'invite les députés de cette législature à voter ce soir en hommes responsables, c'est-à-dire contre la motion des conservateurs.